

## Les syndicalistes collaborationnistes et la France Libre

Le syndicalisme français subit durant l'Occupation un double processus d'éclatement et de recomposition partielle. Le phénomène de balkanisation relève tout d'abord de circonstances imposées, parmi lesquels la division par les Allemands du pays en plusieurs zones relativement étanches et l'interdiction des confédérations à l'automne 1940 par le gouvernement de Vichy<sup>1</sup>. Le mouvement syndical se trouve d'autant plus atomisé que de nombreux départements sont coupés par la zone de démarcation. Les velléités corporatives du régime donnent aussi plus d'importance aux branches professionnelles pourtant fracturées par les différentes zones. Ensuite, les syndicalistes sont confrontés à des défis et à des pressions inédites : tout d'abord celles de Vichy, ensuite celles des collaborationnistes parisiens et enfin celles des « autorités d'Occupation » qui tous courtisent les militants syndicaux. Sur fond de misère extrême que subissent les travailleurs, l'attitude à adopter envers l'occupation allemande, la question nationale et le régime de Vichy s'avèrent des questions dominantes : faut-il s'accommoder et accepter que la France s'intègre dans une Europe allemande et nazie ? Faut-il maintenir le principe de l'indépendance syndicale contre vents et marées ? Au total, les divergences et déchirements internes au syndicalisme sont plus complexes que la simple opposition Résistance/collaboration. Pour le dire autrement, le syndicalisme collaborationniste n'est pas seulement un phénomène historique conjoncturel, il ne peut être compris simplement en le situant dans son milieu et dans son temps.

Les choix divergents s'inscrivent en partie dans des positionnements antérieurs. Depuis la brève explosion des effectifs syndicaux sous le Front populaire, les éléments de dissolution se sont multipliés dans la CGT. Par-delà le rejet commun, mais plus ou moins puissant, de la « colonisation communiste », la question de la guerre et de la paix a creusé un fossé pratiquement inconciliable au sein même des ex-confédérés. Sur fond d'effondrement des effectifs syndiqués depuis au moins la répression de la grève générale de novembre 1938<sup>2</sup>, le pacte germano-soviétique a été refusé par une partie de la base, y compris par certains cadres communistes : la dissolution des syndicats dirigés par les communistes en septembre 1939 a créé des fractures fondamentales entre les deux principales composantes de la réunification de 1936.

Les choix personnels et collectifs s'inscrivent également dans des affrontements plus anciens. Parmi ceux-ci figurent les vieilles oppositions face à la question de la défense nationale, celles entre partisans de la classe autonome et ceux de l'inscription dans la nation ou la communauté de travail, l'acceptation ou le refus de la lutte des classes et des compromis sociaux, la tentation ou le refus du corporatisme, l'influence du pacifisme, voire du défaitisme, et de l'anarcho-syndicalisme. Sans oublier bien sûr les intérêts propres aux différentes branches, le poids des conflits passés, des solidarités personnelles et enfin les enjeux en terme de postes de permanents dans un univers où la professionnalisation du syndicalisme a connu un saut majeur depuis 1936. Cette situation personnelle des permanents guide de nombreux choix durant l'Occupation. Dans ce cadre complexe, les anciennes divisions entre « révolutionnaires », « réformistes » et « corporatistes » sont mises à mal, sans pour autant disparaître.

Éclatement et recompositions concernent à la fois la CGT – de loin le plus important syndicat du pays – et les autres composantes syndicales, chrétienne, indépendantes ou corporatistes, que les autorités de Vichy entendent rassembler dans des syndicats uniques. Par-delà le régime, les sollicitations en sens contraire ne sont pas moins fortes. Pour les collaborationnistes, ceux du Rassemblement national populaire (RNP) et du Parti populaire français (PPF) principalement, les syndicalistes constituent une des bases populaires essentielles, l'une des rares à leur

disposition. Les sollicitations de la Résistance et de la France Libre qui recherchent des cadres aguerris et des liens avec la population ne sont pas moins pressantes vers les autres syndicalistes. Tout devrait les opposer. Pour autant, on ne constate pas de nouvelle scission ouverte dans le monde syndical durant l'Occupation, où, grossièrement, quatre tendances constituées cohabitent, ouvertement ou clandestinement, dans les syndicats et dans de nombreuses structures comme les rares syndicats uniques réellement mis en place ou dans les comités de la Charte du Travail. Les clandestins, résistants, sont en majorité les communistes, interdits, mais qui font de l'entrisme dans la CGT légale et même dans les organismes de la Charte ; on trouve aussi dans ce groupe des confédérés. Ensuite, les syndicalistes résistants, fidèles à Léon Jouhaux pour la plupart, qui se lient rapidement avec Libération-Sud, dans la « zone libre »<sup>3</sup> ou avec Libération-Nord dans la zone occupée<sup>4</sup>, et que l'on retrouve par ailleurs dans une multitude de mouvements et réseaux. Défenseurs de la Charte d'Amiens qu'ils opposent à la Charte du Travail, ils sont hostiles à la Collaboration comme à Vichy. Ensuite, autour de René Belin et de ses successeurs, les « fédéraux », « loyaux au régime », qui récusent la lutte des classes et acceptent la Charte du Travail. Enfin, le syndicalisme collaborationniste. Il est hostile à Vichy et, jusqu'au retour de Laval au pouvoir en 1942, réticent envers la Charte du Travail. Ce classement sommaire ignore une vaste zone grise de syndicalistes moins engagés et, surtout, évoluant au rythme des événements de la guerre, pouvant parfois appuyer l'une ou l'autre des tendances. Dans leurs luttes contre Vichy, les collaborationnistes rencontrent ponctuellement des appuis variés et pas seulement de la zone grise.

Cette situation ambiguë, la présence de cadres éprouvés et les moyens matériels importants dont ils disposent du fait de l'appui de l'occupant donnent aux syndicalistes collaborationnistes des possibilités d'influence certaine. Leur choix stratégique, radicalement opposé à celui de la France Libre, devrait logiquement se traduire par des attaques en règle contre les Alliés dans le combat contre le nazisme. Mais, là encore, les positions sont plus complexes. Pour le comprendre, nous rappellerons successivement ce qu'est ce syndicalisme collaborationniste dans sa diversité et sa place dans le jeu syndical durant l'Occupation, puis ses positions face à la France Libre et le contenu de ses critiques, avant d'avancer quelques hypothèses sur la faiblesse de son engagement contre la France Libre.

### **Réalité et diversité du syndicalisme collaborationniste**

Le syndicalisme collaborationniste reste mal connu. Il a souffert d'un manque d'intérêt jusqu'à une date récente, que l'ouverture récente des archives de la Seconde Guerre mondiale n'a pas encore compensé. Il est ainsi pratiquement ignoré dans l'ouvrage collectif sur Le Syndicalisme dans la France occupée<sup>5</sup>, hormis à la fin de l'ouvrage. Pourtant, dans un monde aux « frontières souvent brouillées » comme le remarquaient justement dans l'introduction les directeurs de cet ouvrage, le terrain sur lequel ce syndicalisme s'est installé semble le plus facile à délimiter ; eux n'ont pas pratiqué de double jeu avec la Résistance, tout au plus avec Vichy, comme nous le verrons.

Jean-Pierre Le Crom, dont la synthèse reste fondamentale<sup>6</sup>, oppose ceux qu'il qualifiait de « parisiens » aux « fédéraux ». Pour ces collaborationnistes parisiens, il distingue trois « pôles étroitement imbriqués les uns aux autres » : le journal *L'Atelier*, le Comité syndical de propagande (CSP), le Front social du travail (FST). Ces créations, qui s'étalent sur une quinzaine de mois, tournent toutes autour du RNP de Marcel Déat. Pourtant, ce parti collaborationniste n'est pas le seul à avoir des relais syndicaux. Parti collaborationniste le plus ancien puisque constitué en 1936 (si l'on exclut le Francisme qui n'a pas de vrai relais syndicaux), le PPF dispose de militants éprouvés formés dans les écoles communistes à l'action

ouvrière, tout comme le Parti ouvrier et paysan français (POPF) de Marcel Gitton, fondé en 1941. L'influence du POPF reste cependant très limitée en comparaison de celle du PPF. Le PPF est bien second sur ce terrain, derrière les syndicalistes proches du RNP. Nous ne disposons pas de chiffres, même approximatifs, mais les responsables du PPF se mettent sur ce terrain à la remorque de ceux du RNP. Les syndicalistes du Mouvement social révolutionnaire (MSR), regroupés dans la Fédération professionnelle autonome, n'ont guère laissé de traces, mais il est vrai que l'action syndicale n'a pas été première chez les cagouleurs activistes. De plus, certains d'entre eux, comme André Levant, le secrétaire général de la Fédération professionnelle autonome, émanation de l'organisation, l'ont quitté et sont demeurés au RNP lors de la scission d'octobre 1941 entre RNP et MSR<sup>7</sup>. Revenons donc en premier à ceux qui tournent dans l'orbite du RNP, fondé en février 1941.

*L'Atelier* a été créé, en décembre 1940, trois mois avant la naissance du RNP<sup>8</sup>. À son origine, il y a le refus de la dissolution des confédérations syndicales, nous y reviendrons. On peut ici faire un parallèle, ou plutôt opposer cet engagement à la publication du Manifeste des 12, à l'origine de la naissance de Libération-Nord<sup>9</sup>. Les choix qui en découlent sont antinomiques, mais il s'agit de deux formes extrêmes du refus de Vichy et de la dissolution des confédérations. Les divergences avec les résistants portent, outre la question de l'indépendance nationale, sur les choix syndicaux. *L'Atelier*, selon le premier éditorial de Lafaye, a été créé pour « défendre l'idée de la collaboration sociale ». Les deux formes préconisées de collaboration, sociale et nationale, attirent des figures majeures du syndicalisme de la zone occupée. Les principaux fondateurs de *L'Atelier* sont l'ancien député Gabriel Lafaye et René Mesnard, tous deux ex-syndicalistes CGT très connus du milieu et anciens néo-socialistes girondins. Dans l'équipe dirigeante figurent aussi deux anciens secrétaires généraux adjoints de la confédération – Georges Dumoulin, le principal éditorialiste, et Aimé Rey –, des secrétaires de fédérations importantes de la CGT – Marcel Roy pour la métallurgie, Pierre Vigne pour le Sous-Sol, Marcel Bonnet pour l'habillement, Gabriel Loriot pour les ports et docks, Fernand Hamard pour les techniciens –, ainsi que d'autres figures importantes de leurs milieux. Ainsi Ludovic Zoretti et Georges Albertini, pour les universitaires, ou l'ancien secrétaire de la puissante union fédérale de la Seine, Gaston Guiraud, dit « petite gueule », et même des collaborateurs du ministère du Travail, Roger Bertrand et Albert Perrot<sup>10</sup>. Notons que tous ne rejoignent pas le RNP lors de sa création<sup>11</sup>. Le journal signale des congrès et réunions du RNP et publie en août 1941 un manifeste social de la section économique du Groupe Collaboration<sup>12</sup>.

*L'Atelier*, qui n'a jamais vraiment percé, tire néanmoins à 30 000 exemplaires à ses débuts, 20 000 par la suite, selon diverses sources. Adressé aux responsables syndicaux de toutes tendances, l'hebdomadaire a une influence non négligeable et perdure jusqu'à l'été 1944. Fin 1941, une page est réservée au patronat et surtout à Eugène Schueller, le patron de Monsavon, fondateur de l'Oréal et dirigeant fondateur du MSR après avoir soutenu « la Cagoule »<sup>13</sup>.

Le Comité syndicaliste de Propagande, pour le droit au travail et la construction de l'Europe nouvelle (CSP) est fondé au printemps 1941, pratiquement par les mêmes hommes. Lafaye et Dumoulin avaient tenté de créer un « Rassemblement syndical national », mais Déat et l'ambassade d'Allemagne s'y sont opposés pour ne pas vider le RNP de ses forces vives et de sa base ouvrière<sup>14</sup>. L'ambassade a de fait contraint le CSP à se mettre partiellement sous l'égide du RNP : les locaux nationaux et de ceux de certains départements sont loués par le parti et le financement assuré partiellement par les Allemands. Le CSP participe officiellement au 1<sup>er</sup> congrès du RNP et les deux organisations organisent un 1<sup>er</sup> mai commun en 1941. Le CSP est l'une des rares organisations dans l'orbite du parti de Déat à dépasser l'influence de celui-ci, car d'autres collaborationnistes y participent. Ainsi, en novembre 1941, le CSP organise une

Conférence nationale syndicale où, à côté de son président, Aimé Rey, se retrouvent René Mesnard, Georges Dumoulin, Ludovic Zoretti, Roger Paul, Georges Albertini, Gabriel Lafaye, tous membres du RNP, ainsi que André Parsal, du POPF, et surtout Albert Beugras, du PPF, qui rédige en 1941 une brochure au nom du CSP<sup>15</sup> et participe régulièrement à ses assemblées. De fait, le CSP apparaît rapidement comme une annexe élargie aux autres collaborationnistes de *L'Atelier* et de son équipe<sup>16</sup>.

Le Front social du travail, dont le nom se réfère à l'organisme social nazi, est né d'une transformation du mouvement France-Europe, appellation également transparente. France-Europe rassemblait des pacifistes et anticommunistes, à dominante syndicaliste, avec, parmi eux, nombre d'anciens cadres du PC et des Jeunesses communistes marqués par l'antimilitarisme antérieur au pacte Laval-Staline. Dirigé par Francis Desphelippon, formé au Komintern avant de devenir responsable des Amicales d'entreprises de la SFIO, on y retrouve aussi des minoritaires de la Ligue des droits de l'homme, comme René Château. Ses cadres appartenaient déjà en majorité au RNP, mais restaient en retrait jusqu'à la scission du RNP, réticents envers la place occupée dans le RNP par le MSR de Deloncle, auquel ils étaient hostiles. Après l'exclusion du MSR, les anciens de France-Europe, poussés à la fusion par l'ambassade d'Allemagne, occupent une place centrale au RNP et obtiennent, par ailleurs, un hebdomadaire, *La France socialiste*, qui donne une large place aux syndicalistes et au FST.

Dans les faits, le FST prolonge plutôt la tradition française des cellules d'entreprises de partis politiques, pratique initiée avec succès par le PC dès les années vingt, puis repris comme « Amicales socialistes d'entreprises » à la SFIO au temps du Front populaire, mais sans grand succès pour cette dernière. Francis Desphelippon assure la continuité entre les trois organisations. Par-delà la création de sections d'entreprises, le FST s'efforce de fonder des unions locales puis des unions professionnelles régionales et nationales, enfin, d'autres services et unions « affinitaires ». Parmi les plus actives, semble-t-il, l'Union de l'Enseignement de Zoretti, une Union féminine, une des vieux travailleurs, une Amicale des ouvriers français travaillant en Allemagne et même une Union nord-africaine. On est plutôt ici dans des structures parallèles aux syndicats que dans un cadre proprement syndical. Sans grand succès semble-t-il.

Si les membres du syndicat des techniciens dominant au FST, on retrouve globalement dans les trois instances de la mouvance du RNP une partie des mêmes hommes.

Le syndicalisme PPF constitue un angle mort de l'historiographie du Front populaire et de l'Occupation. De même, pour le « syndicalisme indépendant » des syndicats professionnels français (SPF), proches du Parti social français (PSF) du colonel de La Rocque. Celui-ci, né en réaction au Front populaire et au communisme, se réfère, il est vrai, au corporatisme plutôt qu'au syndicalisme. Le PPF, dont la plupart des membres ont dû quitter la CGT unifiée dès avant la guerre, a fondé au début de l'Occupation la Fédération nationale des groupements corporatifs français (FNGCF), dont le siège est au 10, rue des Pyramides. Il a regroupé aussi des hommes du SPF, mais il est difficile de dire s'il s'agit de ralliements individuels ou collectifs.

Issu d'une rupture avec le communisme, le PPF compte dans ses rangs des syndicalistes éprouvés, de même que son concurrent-complément dans le monde des anciens communistes, le POPF de Marcel Gitton. Ses cadres ont été formés, pour les plus anciens, à la CGTU et l'ont quittée – ou à la CGT – à l'occasion des multiples départs et purges qu'a connu le PC. Les derniers ont rompu à l'occasion du pacte germano-soviétique. Connus dans leurs milieux comme militants, ils ont l'expérience des pratiques syndicales.

Le PPF prône de longue date le corporatisme et entretient des rapports privilégiés avec une partie du patronat de combat. Il a une pratique antisyndicale avérée (en fait contre la CGT), en lien avec ce patronat, comme l'illustre le cas d'Albert Beugras, permanent patronal dans la région lyonnaise, puis dans tout le pays, et membre du bureau politique du PPF. On touche ici une différence entre PPF et RNP, et pas seulement dans le domaine syndical. Les syndicalistes proches du RNP, qui ont longtemps rechigné ou refusé de se réclamer du corporatisme, défendent le syndicalisme classique, « libéré » naturellement de l'influence communiste. Le PPF prône, lui, depuis 1936 la collaboration de classe, intégrale. Au 4<sup>e</sup> congrès du PPF, le 7 novembre 1942, Maurice Roux, est chargé de traiter du rôle social des employeurs<sup>17</sup>.

Pour autant, les lignes ne sont pas immuables. D'autre part, des organismes servent de lieux de rencontre entre les divers syndicalistes collaborationnistes et les autres syndicalistes. Tout d'abord, le Secours national et son appendice parisien, l'Entr'aide d'hiver, fondée en décembre 1940<sup>18</sup>. Sans oublier le Conseil national de Vichy ou le Comité d'information et de propagande ouvrière (CIOS)<sup>19</sup>.

Toutes ces variantes de syndicalistes collaborationnistes sont des ennemis acharnés des syndicalistes communistes et confédérés ; ils s'opposent non moins à ceux que Jean-Pierre Le Crom appelle les « fédéraux » ou les « belinistes », partisans de Vichy, de René Belin, Lagardelle et autres. Ils n'ont pas accepté la suppression des confédérations nationales – et pour certains, le renvoi de Laval, qui conserve encore une certaine influence dans les milieux syndicalistes, du fait de son passé d'avocat des ouvriers, de maire de banlieue ouvrière et d'homme politique sachant utiliser aussi bien la corruption que les liens interpersonnels.

Avant de voir de quelle façon, et dans quelle mesure, ces syndicalistes collaborationnistes s'opposent concrètement aux hommes et aux combats de la France Libre, voyons maintenant en quoi leurs positions sont en contradiction avec celles de la France Libre et de ses soutiens.

### **Le collaborationnisme syndicaliste aux antipodes de la France Libre**

Le collaborationnisme syndical dépasse les rangs des membres des partis parisiens. Marcel Roy, par exemple, se distingue en se situant dans l'entre-deux du collaborationnisme et du belinisme. Pacifiste intégral, cet ancien communiste est l'un des fondateurs de *L'Atelier* ; il est présent ensuite aux réunions préparatoires à la naissance du RNP, s'en retire après sa formation, milite au CSP et participe en 1943 à la fondation de la très pacifiste Ligue de la pensée française de René Château, refusant toute idée de guerre civile. Ce qui lui vaut de violentes attaques du RNP et de ses proches, en fin de période. S'il n'appartient à aucun parti, Roy ne cache pas ses opinions collaborationnistes. Il s'en justifie en renvoyant à la pratique concrète de la classe ouvrière. Au secrétaire général de la fédération des métaux de la puissante union locale de Saint-Nazaire, qui critique sa politique, il répond ainsi :

« On me reproche quoi ? D'être partisan de la collaboration économique et commerciale avec l'Allemagne, mais alors, il faut faire ce reproche à la plupart des travailleurs de la métallurgie, et particulièrement à nos camarades de Saint-Nazaire [...] Et puis, n'est-ce pas révolutionnaire que de rechercher la collaboration économique avec tous les pays quels que soient les régimes qui les gouvernent [...]. Oui, je suis partisan de la création des États-Unis d'Europe<sup>20</sup>. »

Ces collaborationnistes sont totalement aux antipodes du gaullisme en acceptant la victoire allemande et le mythe de la création d'une Europe unie, quel que soit le régime, c'est-à-dire,

ici, sous la botte nazie. On ne saurait sous-estimer en l'affaire le poids de la tradition anarcho-syndicaliste, l'indifférence à la forme de l'État et la référence à l'indépendance syndicale dans une lecture étroite de la Charte d'Amiens. Nombre d'anarchistes et d'anarcho-syndicalistes entretiennent des rapports ambigus avec le RNP. Certains y adhèrent même, comme Charles Dhooghe ou le responsable CGT du Calvados, Marceau Degardin ; d'autres, par pacifisme et anticommunisme, en sont proches – comme Louis Lecoin – ou figurent parmi ses rares soutiens extérieurs.

Les syndicalistes collaborationnistes ne critiquent jamais les Allemands – ce qui, à vrai dire, ne serait pas possible publiquement, s'ils en avaient eu le désir –, mais ils justifient toutes leurs actions au nom de l'Europe à construire et attribuent à Vichy, aux Alliés et au blocus toutes les conséquences négatives, telles que la pénurie et le pillage du pays. Surtout, ils participent aux campagnes pour le travail en Allemagne, volontaire puis obligatoire. Des délégations de syndicalistes se rendent outre-Rhin dans ce qui rappelle la pratique des visites Potemkine en URSS avant-guerre. Comme leurs devanciers en propagande, ils rendent compte de ce qu'ils prétendent avoir vu sur plusieurs numéros de leurs organes de presse, puis multiplient les tournées en province pour diffuser leur message à la base ouvrière<sup>21</sup>. Ils montrent l'intérêt matériel d'aller travailler en Allemagne, les bonnes conditions qu'y trouvent les ouvriers et, au-delà, font l'apologie du modèle social nazi et de l'organisation « La Force par la joie ». Une partie de ces syndicalistes – de seconde zone, il est vrai – trouve des postes de permanents dans les offices locaux de recrutement.

Les syndicalistes collaborationnistes n'ont qu'un point commun avec la France Libre : la dénonciation de Vichy. Toutefois, ils critiquent le régime pour d'autres raisons que les gaullistes et épargnent, contrairement à ceux-ci, la personne même du maréchal Pétain et, surtout, Pierre Laval jusqu'en 1943. Cette critique de la politique de Vichy, on en trouve des expressions multiples dans des articles de Lafaye, où il dénonce, par exemple, les organes de presse qui « semblent confondre Révolution nationale avec réaction sociale<sup>22</sup> ». On en trouve aussi une expression résumée dans les caricatures qui foisonnent dans leur presse, dénonçant Vichy comme réactionnaire et allant à l'envers de la bonne voie<sup>23</sup>.



Caricature parue dans *L'Atelier* du 8 février 1941.

Gabrielle Drigeard et Denis Peschanski, examinant les « vocabulaires syndicaux » de *L'Atelier* et d'*Au travail*, avaient déjà remarqué avec étonnement une relative modération des éditorialistes de cette presse<sup>24</sup>. Le mot collaboration est peu cité ; il est surtout employé pour revendiquer la collaboration de classe entre patrons et ouvriers. À considérer cette presse et les

discours qui nous sont parvenus, les syndicalistes collaborationnistes sont moins virulents que les politiques collaborationnistes et leur presse. L'antisémitisme y est peu présent, réservé surtout à flétrir les vieux ennemis des syndicats, au premier rang desquels Georges Mandel, dont le passage aux PTT avait suscité une haine durable dans le milieu<sup>25</sup>. L'antisémitisme est bien plus présent au PPF. À considérer *Le Cri du Peuple*, organe du parti de Doriot en zone Nord, et *La Vie ouvrière*, son organe corporatif, on est frappé par la différence de ton. Dans le premier, la haine, l'appel à l'action, l'antisémitisme sont monnaie courante, structurent le discours. Le second est surtout informatif, corporatif, donnant des conseils, moins politique même que ne l'est *L'Atelier*. Même les bombardements sur les usines de banlieue, à partir de mars 1942, ne suscitent pas les mêmes titres que les instruments de propagande des partis.

### **Quelles critiques envers la France Libre ?**

La presse syndicale collaborationniste n'accorde qu'une très faible place au gaullisme, incomparablement moins critiqué que Vichy, notons-le.

Il faut attendre pratiquement la mi-1941 pour voir dans *L'Atelier* Gabriel Lafaye faire allusion au gaullisme, sous la forme péjorative classique alors chez les collaborateurs du mot « degaulliste ». Le 31 mai, dans un papier de *L'Atelier*, « Tour d'horizon français », le co-directeur du journal constate : « Un malaise profond pèse actuellement sur la France. Ce malaise est un auxiliaire précieux de la propagande degaulliste et de l'action antifrançaise qui l'accompagne ». Ce malaise aurait deux causes, le ravitaillement et les salaires. De ces difficultés, il rend responsable Vichy. Le premier grand papier s'en prenant à la France Libre, dû à Aimé Rey, figure en une du numéro 41 de *L'Atelier*, le 20 septembre 1941. On peut lire : « Anticommunistes, oui, pleinement d'accord, mais aussi antigaullistes et capitalistes ».

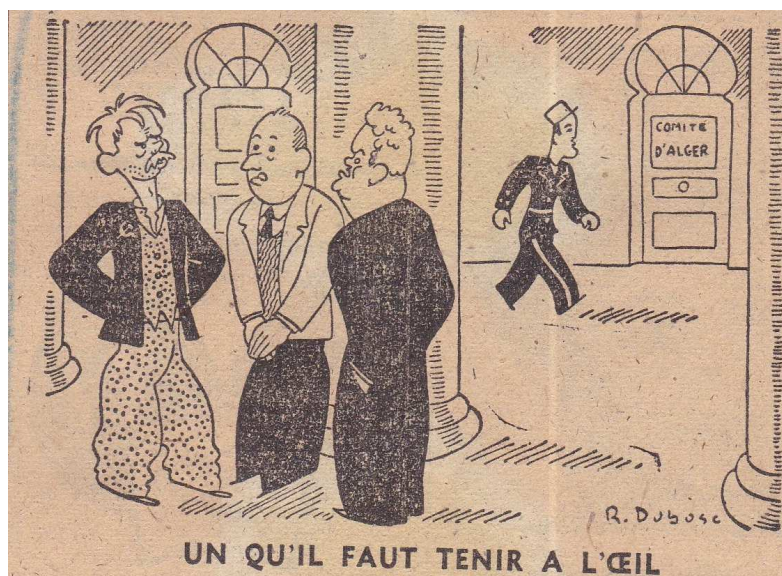
Ceci observé, dans les rares articles consacrés au gaullisme et à la France Libre, on retrouve une série de critiques classiques, mais adaptée au milieu de destination. Trois grands thèmes de propagande contre la France Libre peuvent être relevés à partir de la lecture de la presse syndicale collaborationniste et des discours prononcés.

Les gaullistes seraient des agents de la ploutocratie anglo-saxonne et du capitalisme international. Celui-ci serait en compétition avec le régime national-socialiste qui a mis selon eux une muselière à son capital national. Ces agents du capitalisme se voient reprocher en sus de brader l'Empire français à l'Empire britannique, privant la France de l'une de ses dernières cartes. Ce thème apparaît à l'occasion de l'affaire syrienne dès le printemps 1941, ressurgit fortement après l'opération Torch en Afrique du Nord et se retrouve régulièrement jusqu'à la Libération.

Ensuite, la France Libre serait peuplée de militaires non républicains : « Ni de Gaulle, ni Giraud ne sont des hommes de gauche : ce ne sont même pas des républicains », lit-on ainsi dans *La France socialiste*<sup>26</sup>. Venant d'hommes qui prônent un régime autoritaire et admirent l'Allemagne nazie, cela peut faire sourire. Mais en terme d'efficacité, dans un milieu ouvrier et syndicaliste où l'on n'aime guère les « culottes de peau » et les « ci-devant », où l'antisémitisme n'est pas ignoré<sup>27</sup>, insister sur la qualité de militaire du chef de la France Libre, sur les rumeurs sur son entourage royaliste et juif n'est pas sans efficacité.

Enfin, dès lors que des communistes sont délégués à Londres, le gaullisme est présenté comme leur agent. Lafaye dénonce par exemple la « politique communisante de l'ex général de Gaulle » dans *Le Progrès* du 15 janvier 1944.

Les caricatures de la presse syndicaliste aux ordres des nazis reprennent ces thèmes. René Dubosc, ancien caricaturiste de *L'Humanité*, flétrit ainsi dans *La Vie ouvrière* les divisions et le sectarisme gaullistes. Le 15 décembre 1943, sous le titre « L'un qu'il faut tenir à l'œil », il représente au fond d'une salle à colonnes, un militaire, grand et maigre passant devant un panneau « Comité d'Alger ». Au premier plan, trois personnages typés discutent. Leur dialogue est le suivant :

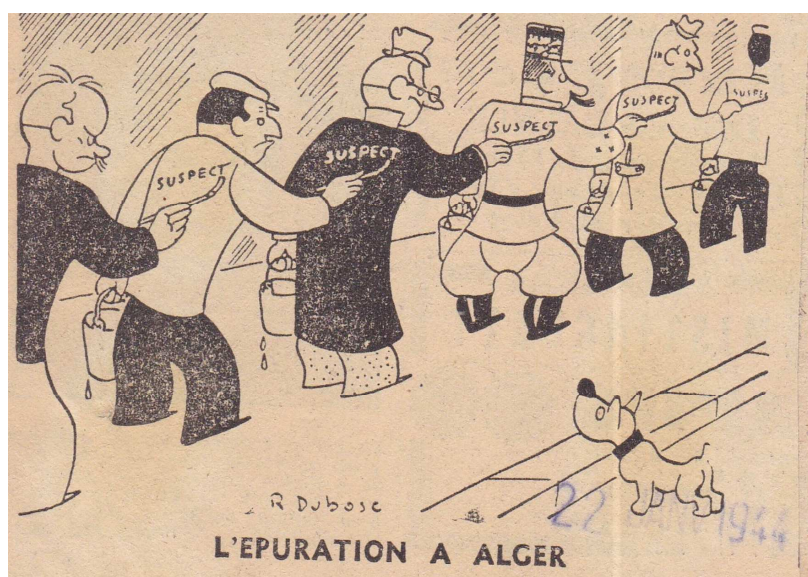


« Je le suspecte de tiédeur à l'égard du gaullisme.

- Qui donc ?

- De Gaulle ! »

Le 24 janvier 1944, parodiant une publicité populaire pour la marque Valentine, Dubosc croque six personnages, dont un militaire et un ouvrier à casquette. Ils inscrivent chacun leur tour sur le dos de celui qui les précède le mot « suspect ».





Le thème des membres de la France Libre « déserteurs et lâches », très présent dans la presse des partis collaborationnistes, n'est guère employé ici. Mais les divisions internes « des dissidents » et les désordres qui en résultent sont, eux, un objet d'attaques régulières contre la France Libre à partir du débarquement anglo-américain à Alger. Lafaye utilise par exemple ce thème pour éveiller la méfiance de ceux qui attendent la libération des anciens alliés : « La faiblesse des qualités militaires dont font preuve les soldats anglo-américains trouble ceux qui voyaient en eux des libérateurs. La tragicomédie du Comité dissident d'Alger, la politique communisante de l'ex-général de Gaulle, le retrait de Giraud, les ronds de jambe de Tassigny, les désordres en Afrique du Nord, les arrestations d'hommes politiques dans cette région, autant d'éléments qui contribuent à ramener à une plus saine compréhension des choses bon nombre de nos compatriotes » (*Le Progrès*, 15 janvier 1944).

Toutes ces attaques classiques de la presse collaborationniste contre la France Libre et son chef sont présentes dans les écrits et discours syndicalistes. Pourtant, redisons-le, elles tiennent une place secondaire. Vichy s'avère bien la cible principale des syndicalistes collaborationnistes jusqu'au printemps 1944 et nombre de critiques de la France Libre visent en fait ce régime et ses soutiens « réactionnaires », accusés de faire le jeu des Alliés, par un jeu de billard plus ou moins habile. Au mieux, contre Vichy, les collaborationnistes appellent à ne pas confondre « républicains » et hommes de gauche, qui ne veulent pas se renier, et « anglophiles », telle *La France socialiste* qui accuse : « Des hommes comme M. Bernard Faÿ ont tenté de confondre en une redoutable équivoque républicains et anglophiles. Cette politique a conduit à mettre à l'écart des hommes courageux, vieux militants de la collaboration franco-allemande dont le seul crime était d'être de gauche. Ainsi le Gouvernement a été privé de l'appui de militants énergiques et avertis<sup>28</sup> ». En jouant ce jeu de la division des « révolutionnaires », ce serait les ultra-vichystes qui seraient les complices de l'Angleterre, à l'instar du général de Gaulle et des siens, selon eux. Gabriel Lafaye, dans un papier intitulé « Diviser c'est trahir », écrit ainsi en juin 1942, après le retour de Laval : « Aujourd'hui plus qu'hier diviser c'est trahir, c'est renforcer les espoirs des bolcheviks et de certains conservateurs gaullistes et anglophiles que n'émeut même pas l'attaque contre Madagascar. Après 18 mois d'interruption dommageables aux intérêts français, la politique de Montoire vient de renouer. Tous ceux qui, hier, ont applaudi à ce grand acte historique comprendront où est leur devoir, celui-ci est de faire la chaîne autour d'hommes qui sont décidés avec courage et intelligence, à permettre à la France de se sauver, de sauver son Empire et son avenir en remplissant son devoir européen et en refusant de signer sa propre déchéance<sup>29</sup>. »

Contrairement à ce que pourrait faire croire une lecture trop rapide, ce n'est pas l'action gaulliste qui est visée ici comme contribuant à la « division ». Elle est citée comme simple repoussoir, intégrée aux « conservateurs », alliés avec les « bolcheviks ». L'ennemi premier des syndicalistes collaborationnistes, ce n'est pas le Vichy de Laval, mais celui de Pétain – qualifié de réactionnaire, revanchard et frein à la véritable politique de collaboration européenne. C'est Pétain qui fait l'objet de cette diatribe. Les références permanentes à la politique de Montoire, « acte historique » fondateur de l'engagement « européen » selon eux, illustrent tout ce qui sépare les syndicalistes collaborationnistes des hommes de la France Libre. Toutefois, ces derniers ne sont même pas secondaires, ils viennent en troisième position dans le rejet, après Vichy et les communistes.

Remarquons que les attaques contre les Anglais – accusés de piller les colonies françaises et d'assassiner les Français par leurs bombardements – s'accroissent. Après le bombardement de Boulogne-Billancourt, Lafaye reprend dans un papier intitulé « Aux crucifiés de 1942 » le

thème classique de la propagande antibritannique nazie depuis 1939, selon laquelle la « France de 1939 devait fournir la chair humaine » dans la guerre contre l'Allemagne. Selon lui, la France de 1942 subit « un acte de “barbarie” qui est bien dans la caractéristique de “l'esprit” britannique » ; elle fournit l'occasion de revanche et de diversion à propos « du “front russe” et du “désastre du Pacifique” »<sup>30</sup>.

Au PPF, la tonalité est nettement plus fascisante. Lors du « meeting corporatif » du 15 février 1942, où sont présentes 1 800 personnes au Magico-City, on trouve des points communs avec les milieux du RNP : le PPF envisage de créer le Front du travail français, préconise la création de sections d'entreprises, stigmatise le patronat antisocial et « égoïste » qui se refuse à suivre les directives données par le Maréchal et récuse à la fois le capitalisme libéral et la lutte des classes. Mais le ton diffère : un délégué des agents communaux de la région parisienne, après avoir demandé des salaires convenables, dénonce « la dictature occulte des juifs, des francs-maçons et des gaullistes qui pourrissent les services ». La salle hurle alors : « Au poteau », selon le compte-rendu policier. Même tonalité de la part du chef de la rubrique sociale du *Cri du Peuple*, pour qui « on retrouve trop souvent dans les rouages de l'administration française les Francs-maçons et les gaullistes qui veulent que tout aille mal pour favoriser les dessins des ennemis de notre pays ». Pour lui, les trusts, toujours aussi puissants, « sont alliés au communisme et au gaullisme pour barrer la route à l'ordre nouveau ».

Là encore, les attaques visent prioritairement les communistes et les Juifs, alors que les « degaullistes » et « anglophiles » viennent loin derrière.

Pourquoi ce relatif silence sur le « degaullisme » ? Plusieurs hypothèses sont plausibles.

Les premières sont fonctionnalistes. Elles vont de la plus simpliste, la corruption, à la plus scientifique, la « dérive fasciste », constatée pour des hommes politiques comme Déat et Doriot. Mais alors, pourquoi épargner la France Libre, si l'on est corrompu ou fasciste ? Une des explications les plus crédibles, selon nous, est le rôle octroyé aux collaborationnistes par les nazis. Ils doivent prioritairement servir d'aiguillon à Vichy, jouer le rôle de contre-pouvoir potentiel. Ils remplissent leur rôle en dénonçant Vichy et en ne s'en prenant aux hommes de la France Libre qu'accessoirement.

Pour autant, les causalités essentialistes ne peuvent être écartées. Les syndicalistes collaborationnistes qualifiés de « parisiens » défendent, à leur façon, leurs structures syndicales, l'héritage au moins matériel de la vieille CGT. Ces hommes, républicains d'origines, mais pour une large part antiparlementaires et sceptiques de longue date envers la démocratie « bourgeoise », aveuglés par la continuité de leurs luttes passées, se situent en permanence dans la poursuite d'un combat contre la vieille réaction française bien incarnée par Vichy : le cléralisme, le militarisme et la technocratie. Leurs critiques, le refus du corporatisme tel qu'il est voulu par des vichystes, le refus des limitations des libertés syndicales, un anticapitalisme qui les maintient hostiles ou réticents envers la Charte du Travail recourent des positions d'autres courants hostiles à Vichy. La question de la Charte a certainement constitué un pôle de fracture essentiel entre syndicalistes vichystes et leurs anciens camarades de la tendance « syndicats » de la CGT. Dans cette vision rétrécie et datée du combat syndicaliste, compte tenu des réalités de l'Occupation, les gaullistes n'avaient que peu de place, même pour les dénoncer au service des Anglo-Américains.

Enfin, un certain nombre de syndicalistes collaborationnistes sont engagés très activement dans un autre organisme, où la dénonciation envers les Alliés et les gaullistes est essentielle : le

Comité ouvrier de secours immédiat (COSI). Ce dernier a été fondé en mars 1942, après le bombardement de la ville de Boulogne-sur-Seine, à l'initiative de René Mesnard et Jules Teulade. Les Français Libres y sont présentés sans nuance comme complices des « assassins anglo-saxons ». La multiplication des bombardements du pays permet aux syndicalistes du COSI, Mesnard et Teulade en tête, de se faire une spécialité de ce thème<sup>31</sup>. Seulement parisien à sa naissance, le COSI essaime rapidement en province et fonde autour de lui des comités de sinistrés qui élargissent sa surface sociale au-delà du monde ouvrier et syndical. Ici, loin de neutralité et de Charte d'Amiens, derrière l'aide aux populations souffrantes, il s'agit essentiellement d'un organisme de propagande pro-nazi, ce qui n'évite naturellement pas la corruption.

L'apparente et étonnante modération de la critique de la France Libre par les syndicalistes collaborationnistes dans leur presse et dans leurs réunions publiques n'est que relative. D'une part, les positions sont totalement antagonistes. De l'autre, la fonction première des syndicalistes collaborationnistes est d'être au service des nazis et de s'opposer à Vichy. Enfin, les mêmes, discrets sur le plan syndical, se targuent de leurs fonctions de défenseurs de la classe ouvrière pour animer, par l'intermédiaire du COSI, un organe de combat efficace contre les gaullistes et surtout les Anglo-Saxons. Mais, comment ne pas remarquer ce paradoxe de voir des syndicalistes proches de la France Libre cohabiter jusqu'au bout avec ces hommes dévoyés condamnés à la Libération ?

**Gilles Morin**

### Notice biographique

Gilles Morin est enseignant-chercheur au Centre d'histoire sociale du XX<sup>e</sup> siècle. Il a co-dirigé notamment, avec Christian Chevandier, *André Philip, socialiste, patriote, chrétien* (Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2005), et, avec Pascal Plas, *Adrien Tixier, 1893-1946, l'héritage méconnu d'un reconstruteur de l'État en France* (Lucien Souny, 2012).

---

<sup>1</sup> L'ouvrage de référence est celui de Jean-Pierre Le Crom, *Syndicats nous voilà ! Vichy et le corporatisme*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1995. Voir aussi, Denis Peschanski, Jean-Louis Robert (dir.), *Les Ouvriers pendant la Seconde Guerre mondiale*, Paris, CRHMSS-IHTP, 1992 ; *Le Syndicalisme dans la France occupée*, sous la direction de Michel Margairaz et Danielle Tartakowsky, Rennes, PUF, 2008, p. 15. On trouvera aussi des éléments nécessairement brefs dans les synthèses sur l'histoire de la CGT. Citons, Michel Dreyfus, *Histoire de la CGT. Cent ans de syndicalisme en France*, Bruxelles, Complexe, 1995, 407 p.

<sup>2</sup> Guy Bourdè, *La Défaite du Front populaire*, Paris, Maspero, 1977.

<sup>3</sup> Laurent Douzou, *La Désobéissance : Histoire du mouvement Libération-Sud*, Paris, Odile Jacob, 1995.

<sup>4</sup> Alya Aglan, *La Résistance sacrifiée : Le mouvement Libération-Nord (1940-1947)*, Paris, Flammarion, 1999, rééd. 2006.

<sup>5</sup> Michel Margairaz et Danielle Tartakowsky, *op. cit.* Il y est surtout pratiquement confondu avec les « fédéraux ». De même, ses militants y sont pratiquement ignorés, à part Marcel Roy, dont le nom apparaît assez régulièrement. Gabriel Lafaye et René Mesnard n'interviennent que dans l'utile chronologie finale, au titre de collaborateurs de *L'Atelier*. Francis Desphelippon, du FST, et la plupart des syndicalistes du PPF, à l'instar de René Teulade et Albert Beugras, sont absents de l'index.

<sup>6</sup> J.-P. Le Crom, *Syndicats nous voilà, op. cit.*

<sup>7</sup> Il devint délégué à la propagande du RNP, avant de travailler avec le cagouillard El Maadi auprès des Nord-Africains.

<sup>8</sup> Dominique Durrleman, « L'Atelier, hebdomadaire du travail français. Des syndicalistes dans la collaboration, 1940-1944 », *Cahiers d'histoire de l'Institut Maurice Thorez*, n° 14 spécial, juillet-septembre 1975, pp. 118-159 ; Jacques Rancière, « De Pelloutier à Hitler, syndicalisme et collaboration », *Les Révoltes logiques*, n° 4, 1<sup>er</sup> trimestre 1977, pp. 23-61.

<sup>9</sup> Alya Aglan, *La Résistance sacrifiée, op. cit.*

---

<sup>10</sup> Sur ces responsables syndicaux, voir le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier* (Maitron), Paris, Éditions de l'Atelier. Une partie des notices seront complétées sur le Maitron en ligne.

<sup>11</sup> Trois d'entre eux, qui ont participé aux discussions précédant la fondation du parti, annoncent garder leur indépendance : Gaston Guiraud, Albert Perrot et surtout Marcel Roy.

<sup>12</sup> *L'Atelier*, 9 août 1941.

<sup>13</sup> Gabriel Lafaye se plaint à Déat que Mesnard se serait laissé « acheter » par Schueller : ce dernier a donné de l'argent à *L'Atelier* et lui aurait offert un contrat de publicité important. Marcel Déat, *Journal de guerre*, 20 octobre 1941.

<sup>14</sup> Le *Journal de guerre* de Marcel Déat signale de nombreuses rencontres entre celui-ci, Mesnard et Dumoulin. Mesnard, après avoir envisagé ce « Rassemblement syndical », a voulu constituer « une branche syndicale dans le cadre du RNP », écrit-il le 28 mars 1941. Tous trois discutent sur l'organisation du CSP en avril, puis sur le projet de faire un congrès syndicaliste pour « re-coordonner les syndicats » (25 juin 1941). Mais ce dernier est refusé par les Allemands (13 août 1941).

<sup>15</sup> *La France socialiste*, 21 novembre 1941.

<sup>16</sup> Les abonnements au CSP peuvent être pris ou envoyés au siège de *L'Atelier*. Celui-ci annonce aussi ses réunions (voir par exemple, le numéro du 7 juin 1941).

<sup>17</sup> Arch. PPO, 77W1383/381.

<sup>18</sup> J.-P. Le Crom, *Au secours, Maréchal ! : L'instrumentalisation de l'humanitaire (1940-1944)*, Paris, PUF, 2013, 357 p.

<sup>19</sup> J.-P. Le Crom, *Syndicats nous voilà*, *op. cit.*

<sup>20</sup> Lettre de Roy à Jouvance, citée par J. P. Le Crom dans *Le Syndicalisme dans la France occupée*, *op. cit.*, p. 399.

<sup>21</sup> *L'Atelier* et *La France socialiste* publient une série de ces reportages. Voir par exemple, la une du numéro du 29 mars 1941.

<sup>22</sup> *Le Progrès*, 17 juillet 1943.

<sup>23</sup> On notera que le dessinateur fétiche de *L'Atelier*, René Dubosc, exerce aussi au *Petit Parisien* et à *La Vie ouvrière*, organe corporatif du PPF en zone Nord. Ancien communiste, il ne recule pas devant l'antisémitisme, mais, notons-le, dans *L'Atelier* et même dans *La Vie ouvrière*, l'antisémitisme est rare, ce qui, en cette période, ne peut résulter que d'un choix éditorial.

<sup>24</sup> Gabrielle Drigeard, Denis Peschanski, « Paris-Vichy : Syndicalisme légal (1940-1944) », *Mots*, 1993-36, pp. 18-32.

<sup>25</sup> *L'Atelier* du 20 septembre 1941, présentant positivement l'exposition « Le Juif et la France », conclut par le fait que le Français qui la visite comprend mieux après l'avoir visité « le pourquoi des choses qui lui semblaient obscures », quels sont les « grands hommes » réfugiés à l'étranger qui font une « besogne farouchement antifrançaise ». Il peut alors « saisir le machiavélisme des fauteurs de guerre, discerner les mobiles qui font agir les Berstein, les Gombault et autres Boris, qui, embusqués derrière les micros de Boston et de Londres s'emploient à assassiner la France, dont ils ont, en des temps pas si lointains, largement profité et abusé ». L'article n'est pas signé.

<sup>26</sup> « Se perdre ou se sauver », *La France socialiste*, 27 novembre 1942.

<sup>27</sup> Michel Dreyfus, *L'Antisémitisme à gauche. Histoire d'un paradoxe, de 1830 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2009, 360 p.

<sup>28</sup> « Se perdre ou se sauver », *La France socialiste*, 27 novembre 1942.

<sup>29</sup> *La France socialiste*, 1<sup>er</sup> juin 1942.

<sup>30</sup> « Le nouveau crime britannique contre le peuple de France. Aux crucifiés de 1942 », *L'Atelier* du 14 mars 1942.

<sup>31</sup> J.-P. Le Crom, *Au secours, Maréchal !*, *op. cit.*, consacre un chapitre au COSI, pp. 199-227.